

Sourds et santé – La médiation dans tous ses états

**Paris, Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes,
Salle Pierre Laroque, mercredi 24 et jeudi 25 juin 2015**

**Interprétation français/langue des signes française
et transcription par vélotypie assurées**

Sourds et soignants, deux mondes, une médecine : le titre de l'ouvrage du Dr Jean Dagon, paru en 1999, résume en une formule saisissante l'objectif du mouvement qui a vu le jour en 1995 avec la création de la première unité d'accueil et de soins des sourds en langue des signes (UNISS) à l'hôpital Pitié-Salpêtrière. La mise en fonctionnement de cette unité a immédiatement connu un succès tel que les autorités sanitaires ont pu prendre en compte ce qui était resté jusque là invisible et non reconnu : la population sourde était peu ou mal soignée, la barrière de communication entre les usagers sourds et le monde des soignants, combinée à l'exclusion sociale des sourds, leur rendait les soins inaccessibles et les missions de soins des personnels de santé étaient mises en échec. S'appuyant sur les conclusions du rapport de Dominique Gillot (1998), le ministère de la santé avait dès lors prévu la création d'une dizaine d'unités similaires en France. Vingt ans se sont écoulés. Avec les deux dernières unités qui se sont ouvertes à l'automne 2014 dans la région lyonnaise, ce sont maintenant dix huit unités et cent cinquante professionnels qui sont à l'œuvre.

Grâce à leur développement ininterrompu, ces unités rendent visibles les besoins des sourds en matière de santé et sont devenues des lieux phares pour faire émerger de nouvelles pratiques dans le soin et la prévention. Le dispositif audacieux qui a été mis en place donne au patient sourd la possibilité d'être soigné dans la langue de son choix et d'être accompagné dans son parcours de soin, s'il le souhaite, par une équipe pratiquant la langue des signes française. La présence de professionnels sourds dans les équipes soignantes y joue un rôle majeur pour prendre en compte non seulement les aspects linguistiques mais encore les enjeux culturels qui peuvent faire obstacle à la compréhension mutuelle. Mais si ces données ont commencé à être prises en compte par le système hospitalier, la médecine de proximité les ignore pour l'essentiel : des pans entiers du système de santé n'ont pas encore entamé leur *aggiornamento*.

Ce colloque organisé par l'UNISS en partenariat avec l'EHESS analysera les pratiques innovantes qui se sont développées au cours des vingt ans d'existence de ces unités. Il abordera aussi l'évolution du contexte social dans lequel ces pratiques sont apparues et que la loi du 11 février 2005 a singulièrement modifié en retour depuis dix ans. L'accès aux soins des sourds est en effet une composante indissociable de l'accès aux soins de toutes les personnes en situation de handicap, problématique majeure et objet de mobilisations croissantes de nos sociétés contemporaines. L'ouverture de la médecine et de la psychiatrie à une communication visuelle-gestuelle, les effets des pratiques innovantes sur la santé des sourds, le rôle des usagers sourds, la participation des interprètes français/langue des signes aux équipes de santé, la prise de responsabilités des professionnels sourds et particulièrement des intermédiaires dans les unités, l'accès aux urgences, le travail en réseau, l'évolution du contexte réglementaire et législatif et la coopération internationale seront évalués dans des perspectives historiques, éthiques, socio-anthropologiques, démographiques, médicales et psychiatriques.

Participation sur inscription

Contact : M. Karim Hadoum (karim.hadoum@psl.aphp.fr)